
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Evrard, Dodrimont, Mme Dock et M. Jeholet

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

L'article 114 du projet de décret relatif aux implantations commerciales est remplacé par ce qui suit :

« La loi du 13 août 2004 relative à l'autorisation d'implantations commerciales est abrogée pour la Région wallonne, en ce compris ses arrêtés d'exécution. ».

JUSTIFICATION

Il s'agit d'un amendement technique visant à une reformulation du dispositif.

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT

M. DOCK

P.-Y. JEHOLET